

**RESIDENCE SAINTE LUCIE  
BATIMENT A3  
Rue du Rhône  
68300 SAINT-LOUIS**

N° Appartement :	Type :	Niveau :
<b>03053</b>	<b>4 PIECES</b>	<b>5ème ETAGE</b>
Indice :		I
Date :		05/11/2024

**TABLEAU DE SURFACES**

**Surface habitable**

Dressing	3,42
Entrée	4,12
Cuisine/séjour	28,43
Chambre 1	16,71
Chambre 2	10,66
Chambre 3	11,02
Salle d'eau	3,98
Salle de bain	4,74
WC	1,85
Dégagement 1	3,45
Dégagement 2	4,11
	92,49 m <sup>2</sup>

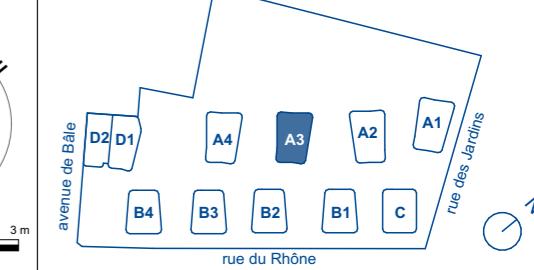
**Surface annexe**

Balcon	12,05
	12,05 m <sup>2</sup>

**LEGENDE**

- Interrupteur simple avec voyant lumineux
- Interrupteur simple allumage
- Interrupteur double allumage
- Interrupteur va et vient
- Interrupteur volet roulant
- Interrupteur centralisé volet roulant
- Bouton poussoir
- Bouton poussoir sonnette
- Détecteur de présence (180°/360°)
- Thermostat d'ambiance
- Coffret électrique + 2 prises
- Alimentation en attente
- Détecteur avertisseur autonome de fumée
- Prise de courant 2P+T16A
- Prise à 1.2m de ht
- Prise à 1.2m de ht avec prise USB
- Prise de courant Etanche
- Prise de courant spécialisée
- Prise de courant 32A
- Prise télévision
- Prise RJ45
- Pt de centre DCL avec ampoule
- Socle DCL avec ampoule
- Applique salle de bains
- Spot encastré (TYPE 1)
- Hublot / Applique balcons
- Vidéophone
- Radiateur sèche-serviettes
- LL : Lave-linge
- F : Fenêtre
- PF : Porte-Fenêtre
- OB : Ouverture Oscillo-battante
- AVF : Allège vitrée fixe
- COUL : Châssis coulissant
- VRE : Volet Roulant Électrique
- GTL : Gaine technique Logement
- TdV : Trappe de Visite
- DEP : Descente Eau Pluviale

**SITUATION**



**PLAN DE VENTE - SERIE NOTAIRE**

**NOTA :** le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les cotes et les superficies sont données sous réserves des impératifs techniques de construction et des tolérances d'exécution. De légères modifications pourront être apportées. Les retombées des poutres, soffites, faux-plafonds, canalisations, trappes de visite sur gaines techniques, barbacanes et descentes EP ne sont pas systématiquement figurés. Les équipements électroménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis. Les surfaces de placards sont incluses dans les pièces attenantes. L'épaisseur des isolants sera déterminée par l'étude technique d'exécution, de ce fait les mentions sur ce plan sont indicatives.

## NOTICE DE REVERSIBILITE

L'arrêté du 24/12/2015 indique ( extrait du texte publié au JO le 27/12/2015):

Dispositions relatives aux travaux modifcatifs de l'acquéreur:

Pour permettre par des interventions limitées la remise du logement en l'état correspondant à l'application des articles 11 à 15 du présent arrêté, les travaux modifcatifs de l'acquéreur permettant la réversibilité mentionnés au b du III de l'article R.\* 111-18-2 du code de la construction et de l'habitation et au b du IV de l'article R.\* 111-18-6 respectent les conditions suivantes :

- être sans incidence sur les éléments de structure ;
- ne pas nécessiter une intervention sur les chutes d'eau, sur les alimentations en fluide et sur les réseaux aérauliques situés à l'intérieur des gaines techniques appartenant aux parties communes du bâtiment ;
- ne pas intégrer de modifications sur les canalisations d'alimentation en eau, d'évacuation d'eau et d'alimentation de gaz nécessitant une intervention sur les éléments de structure ;
- ne pas porter sur les entrées d'air ;
- ne pas conduire au déplacement du tableau électrique du logement.

Le contrat de travaux modifcatifs indique la nature des interventions nécessaires pour permettre la réversibilité du logement selon les règles décrites aux articles 11 à 15 du présent arrêté, en précisant notamment si une intervention sur l'installation électrique, les revêtements de sol, de mur et de plafond seront à réaliser dans le cadre de ces travaux de réversibilité, et ce sous peine de nullité du contrat.

En résumé, il faut que le logement faisant l'objet des TMA dits dérogatoires satisfasse aux caractéristiques suivantes:

- le logement peut être visité par une personne handicapée, quel que soit son handicap, c'est-à-dire que cette personne peut entrer dans le logement, se rendre dans le séjour par un cheminement accessible, y circuler et en ressortir.
- les travaux modifcatifs doivent permettre la réversibilité des aménagements par des travaux simples.

### Notice de réversibilité du logement:

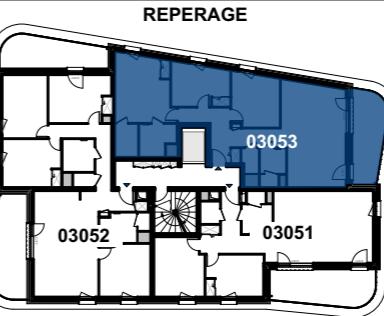
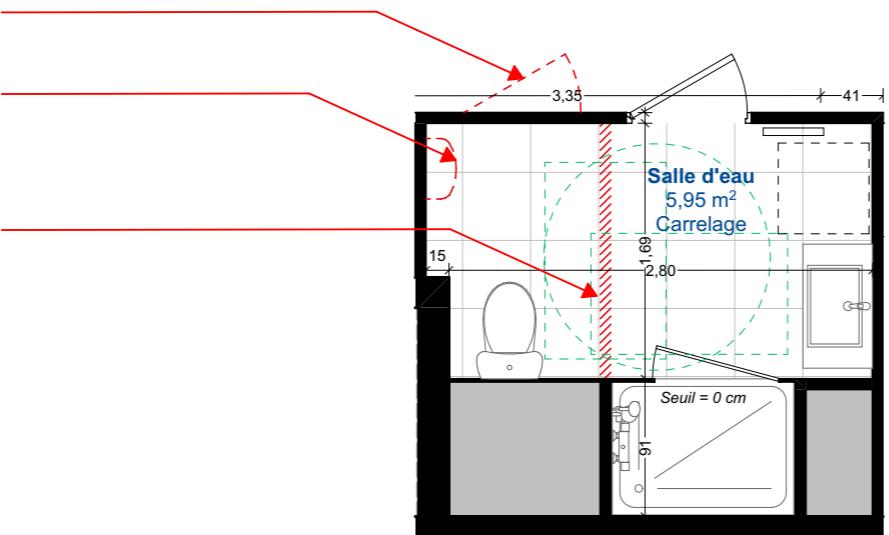
Selon les informations et demandes transmises par l'acquéreur, ce logement manquant d'un WC PMR ne respecte plus les réquisitions liées à l'accessibilité du logement.

Pour la remise à l'état réglementaire vis-à-vis de la réglementation accessibilité, les travaux consisteront à déposer la cloison amovible entre les 2 pièces concernées, à déposer le lave-mains, à modifier l'installation électrique et à condamner la porte existante des WC. Ces travaux entraîneront des reprises de peinture également au niveau des murs et du plafond.

**Porte condamnée**

**Dépose du lave-mains**

**Dépose cloison amovible et  
reprise des finitions**



**RESIDENCE SAINTE LUCIE  
BATIMENT A3  
Rue du Rhône  
68300 SAINT-LOUIS**

N° Appartement :	Type :	Niveau :
03053	4P TMA	5ème ETAGE
Indice :		I
Date :		05/11/2024

### TABLEAU DE SURFACES

#### Surface habitable

Dressing	3,42
Entrée	4,12
Cuisine/séjour	28,43
Chambre 1	16,71
Chambre 2	10,66
Chambre 3	11,02
Salle d'eau	3,98
Salle de bain	4,74
WC	1,85
Dégagement 1	3,45
Dégagement 2	4,11
	92,49 m <sup>2</sup>

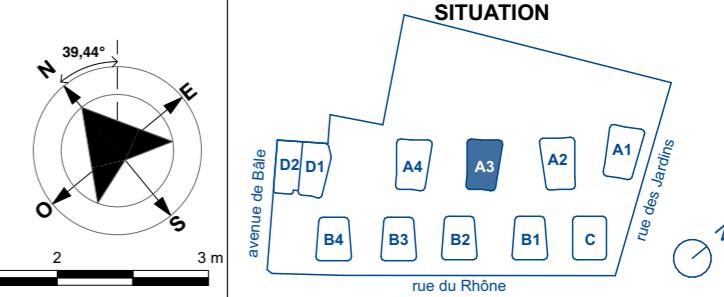
#### Surface annexe

Balcon	12,05
	12,05 m <sup>2</sup>

#### LEGENDE

Interrupteur simple avec voyant lumineux	○	Pt de centre DCL avec ampoule
Interrupteur simple allumage	□	Socle DCL avec ampoule
Interrupteur double allumage	△	Applique salle de bains
Interrupteur va et vient	×	Spot encastré (TYPE 1)
Interrupteur volet roulant	■	
Interrupteur centralisé volet roulant	□	Hublot / Applique balcons
Bouton poussoir	○	Vidéophone
Bouton poussoir sonnette	□	Radiateur sèche-serviettes
Détecteur de présence (180°/360°)	○	
Thermostat d'ambiance	□	
Coffret électrique + 2 prises	■	LL Lave-Linge
Alimentation en attente	○	F Fenêtre
Détecteur avertisseur autonome de fumée	□	PF Porte-Fenêtre
Prise de courant 2P+T16A	○	OB Ouverture Oscillo-battante
Prise à 1,2m de ht	□	AVF Allège vitrée fixe
Prise à 1,2m de ht avec prise USB	○	COUL Châssis coulissant
Prise de courant Etanche	□	VRE Volet Roulant Électrique
Prise de courant spécialisée	○	GTL Gaine technique Logement
Prise de courant 32A	□	TdV Trappe de Visite
Prise télévision	○	DEP Descente Eau Pluviale
Prise RJ45	□	

#### SITUATION



### PLAN DE VENTE - SERIE NOTAIRE

**NOTA :** le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les cotes et les superficies sont données sous réserves des impératifs techniques de construction et des tolérances d'exécution. De légères modifications pourront être apportées. Les retombées des poutres, soffites, faux-plafonds, canalisations, trappes de visite sur gaines techniques, barbacanes et descentes EP ne sont pas systématiquement figurés. Les équipements électroménagers indiquent la position de passage des fluides mais ne sont pas fournis. Les surfaces de placards sont incluses dans les pièces attenantes. L'épaisseur des isolants sera déterminée par l'étude technique d'exécution, de ce fait les mentions sur ce plan sont indicatives.